*Chers adhérents,*

***Le Tennis Club est très heureux de vous annoncer que la Mairie de Chauray nous autorise à utiliser les courts extérieurs à partir du 2 juin.***

*Le bureau a mis en place l’ensemble des consignes basées sur les directives de la FFT qu’il nous faut tous appliquer très sérieusement pour la sécurité de tous et la pérennité du jeu.*

*Dans un premier temps seul le jeu libre à 2 personnes par terrain est autorisé en appliquant les bonnes règles d’hygiène qui vous sont communiquées ci-dessous et affichées sur les terrains. Prenez bien le temps de lire ce document.*

[*REPRISE DU JEU LIBRE AU TC CHAURAY COVID 19.pdf*](https://drive.google.com/open?id=13bAykfCjZIN9OrX2fhMYIFWhz2vVwlPR)

*Une permanence de l’équipe pédagogique sera assurée tous les jours (sauf le dimanche) de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00.*

*Pour confirmer votre reprise, nous vous laissons en lien ci-dessous le questionnaire qu'il faudra nous retourner signer si vous souhaitez réserver des terrains.*

***Si ce n’est pas déjà fait, merci de l'imprimer, de le signer et de le renvoyer par mail à tc.chauray@orange.fr***

[Formulaire-reprise-activite-licencies.pdf](https://drive.google.com/open?id=10ZbgWyZXCpZiUoQNPbu3Ry2Zm7duZAHa)

[Formulaire-reprise-activite-non-licencies.pdf](https://drive.google.com/open?id=10cztr5v_fycHBPGArVl7w2NevWS4x85F)

*Selon* ***les prochaines directives de la Fédération Française de Tennis nous vous communiquerons très rapidement les nouvelles règles de pratiques.***

*En espérant vous revoir rapidement jouer et prendre du plaisir sur nos courts.*

*Bien sportivement,*

*L’équipe pédagogique et le bureau*